

Compte rendu de la réunion n°3

Le 19 Juin 2019 au Perray-en-Yvelines

Centrales photovoltaïques collectives



Au programme

1 / Présentation des acteurs de l'énergie

2 / Questions-réponses sur les aspects techniques du projet

- Quels panneaux choisir ? (diapos 8-25)
- Recyclage et impacts de la fabrication (diapos 34-40)
- Les supports pour une installation photovoltaïque (diapos 26-33)
- Installer des panneaux solaires photovoltaïques (diapos 41-51)

3/ Questions-réponses sur les différents modèles économiques du projet

- Retour d'expérience d'EnerCitY78 : présentation hypothétique du modèle économique du projet de la Verrière (diapo 53-56)
- La collecte locale (diapo 57-63)
- Projet citoyen et/ou projet participatif (diapo 64)

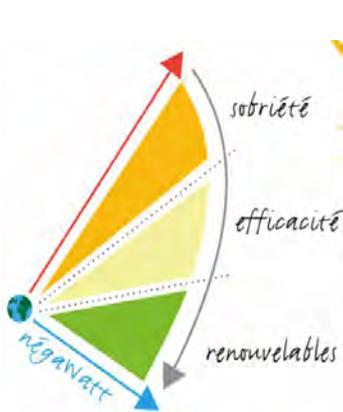
4/ Présentation du projet de la commune du Perray-en-Yvelines (diapo 65-69)

5/ Ateliers des motivations et débat mouvant (diapo 70)

Vous trouverez sur le site de Parc, le support de présentation de la réunion publique du 19 juin ainsi que les contacts des différents intervenants en fin de document.

Restitution de l'essentiel des propos et remarques

Objet de la rencontre : EnerCitY78, l'ALEC-SQY, le Parc naturel accompagnés par Energie Partagée en appelle aux particuliers, collectivités et entreprises pour créer collectivement une unité de production d'électricité solaire. Il s'agit de constituer un collectif qui s'investira pour créer un projet de centrale solaire.



👉 - L'énergie la moins chère et la plus verte est celle que l'on n'utilise pas !

📍 - **Les centrales solaires citoyennes, Quèsaco ?** Ces centrales reposent sur un modèle de développement territorial. Conçues comme un outil, les valeurs défendues sont l'ancrage local, la gouvernance participative, le lien aux collectivités, le partage des ressources, le développement économique local et la prise en compte d'enjeux territoriaux transverses (enjeux paysagers, architecturaux, pédagogiques, éducatifs, savoir-faire, résilience, etc.).

Pour en savoir plus sur les étapes de développement d'un projet collectif et sur les différents modèles de portage, reportez-vous aux différents documents disponibles sur le site du Parc : [ICI](#)

? Question : Comment sont recyclés les panneaux photovoltaïques en France ? PV Cycle est un éco-organisme à but non lucratif et agréé par les pouvoirs publics. Il assure la collecte et le recyclage à 94,7%. Les résidus sont traités et valorisés pour retrouver une seconde vie : le silicium peut être utilisé jusqu'à quatre fois avant de perdre ses vertus (diapo 34).

? Question : Comment stocker l'énergie solaire ? L'énergie peut être stockée par des batteries et également stockée sous forme d'eau chaude sanitaire dans des ballons électriques. De nouvelles technologies se développent : tels que le stockage sous forme d'hydrogène par hydrolyse, de méthane ou par des batteries au sel et aux flux organiques.

? Question : A combien est vendu le kiloWattheure d'électricité photovoltaïque ? Un tarif est fixé par arrêté, en obligation d'achat. Ce tarif évolue tout les trois mois et dépend de la taille de l'installation et de l'usage de l'électricité produite. Pour une centrale de 36 kWc en vente totale, l'obligation d'achat s'élève actuellement à 12 centimes (diapo 44 et [ICI](#)).

? Question : A quoi ressemble le modèle économique du projet de la Verrière ? Tout d'abord, le modèle économique du projet de la verrière est en phase d'élaboration. Ce qui est présenté ici, est un document de travail permettant de tester une série d'hypothèses reflétant des choix qui doivent être pris. De même, les chiffres qui suivront sont variables et dépendent de nombreux paramètres. Nous parlerons donc plutôt d'ordres de grandeurs.

Le projet de la Verrière comporte 3 centrales de 36 kWc. Ces centrales produiront chaque année une énergie brute s'élevant à 102 486 kWh (baisse de productivité annuelle de 0,40%). L'électricité produite sera vendue dans sa totalité à 12 centimes d'euro le kWh sur une durée de 20 ans.

L'investissement est de 165 000€ avec une répartition financière de 15% par les citoyens, de 50% par la subvention régionale et de 35% par l'emprunt bancaire.

Au bout de 20 ans, le chiffre d'affaire s'élèverait approximativement à 240 000€. Une rémunération des citoyens à 1,5% distribue l'essentiel des 7 500€ de bénéfices net.

? Question : Quels sont les taxes appliquées sur un projet photovoltaïque ? Le Tarif d'Utilisation des Réseaux Publics d'Electricité (TURPE) couvre les frais des gestionnaires de réseaux de transport (RTE) et de distribution (ENEDIS). Le TURPE s'applique différemment selon l'usage de l'électricité (diapo 46). De plus, la vente de l'électricité est soit assujettie à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés. Des impôts locaux sont également à prendre en compte ([ICI](#)). Possibilité d'exonération.

? Question : Comment fonctionne la CSPE (Contribution au Service Public de l'Electricité) ? Quatre taxes sont ajoutées à votre facture d'électricité (CSPE, TCFE, CTA et TVA). La CSPE permet de financer : des dispositions sociales en faveur des personnes en situation de précarité énergétique ; les surcoûts engendrés par l'obligation d'achat pesant sur EDF ; les surcoûts dus à la péréquation ; les politiques de soutien au développement des énergies renouvelables.

Le projet du Perray-en-Yvelines : La commune du Perray va créer une nouvelle installation de panneaux sur le site du centre technique municipal de la Mare au Loup et souhaite impliquer les habitants via un financement participatif.

i - Si vous êtes intéressé n'hésitez pas à vous manifester auprès de la commune ou du PNR.

👏 - Atelier et débat mouvant :

Les thématiques de groupe de travail :

- ✓ Volet technique ;
- ✓ Volet économique ;
- ✓ Volet juridique ;
- ✓ Volet communication.

Le PNR, EnerCity78, Energie Partagée et L'ALEC-SQY animent actuellement le projet. Cette mission sera par la suite gérée par un des groupes de travail.

Quelles ont été vos motivations ?

- ✓ Produire une énergie verte ;
- ✓ Vivre une aventure collective ;
- ✓ Etre acteur d'un projet citoyen ;
- ✓ Une production locale aux bénéfices du territoire ;
- ✓ Imaginer de nouveaux modèles collaboratifs en faveur de l'environnement ;
- ✓ Communiquer, diffuser, sensibiliser autour de moi ;
- ✓ Impliquer les candidats aux municipales 2020 ;
- ✓ Donner du temps bénévoles aux études techniques ;
- ✓ Mettre à disposition une toiture et participer financièrement.

A suivre !

La prochaine rencontre est envisagée soit le 18 septembre et devrait porter sur les thèmes suivants :

- **Partage des valeurs** : l'objet et l'orientation du projet ; l'ambition commune
- **Organisation et dynamique du groupe**

📍- Les acteurs de la soirée :

- **Energie Partagée** : Eric BUREAU, Animateur région Île-de-France, eric.bureau@energie-partagee.org
- **EnerCity78** : LeeRoy et Julia Emmanuel, Ambassadrice énergie renouvelable, contact@energycity78.fr
- **Agence Locale de l'Énergie et du Climat de Saint-Quentin-en-Yvelines** : Clément Brondolin, chargé de mission énergie, clement.brondolin@alecsqy.org
- **PNR**: Betty Houguet, chargée de mission énergie photovoltaïque betty.houguet@parc-naturel-chevreuse.fr
- **Le Perray-en-Yvelines** : Gervais Lesage, Conseiller municipal Economie/Nouvelles technologies, glesage@leperray-energies.fr

